

DES FRAISES ESPAGNOLES RÉCOLTÉES DANS LA DOULEUR

De passage en Suisse, deux syndicalistes ont témoigné des conditions difficiles que subissent les cueilleuses de fruits marocaines dans la région de Huelva



Zaina Issayh, de la Fédération nationale du secteur agricole marocain (FNSA), a expliqué que les femmes de son pays allant travailler dans le sud de l'Espagne devaient avoir au moins un enfant au Maroc, pour être sûr qu'elles repartent après leur mission.



Soumia Benelfatmi Elgarrab a vécu les mauvais traitements infligés aux cueilleuses de fraises. Aujourd'hui employée par le syndicat d'Andalousie SOC-SAT, elle dit rencontrer des situations encore pires que celles qu'elle a dû endurer.

Textes Jérôme Béguin

Chaque année, plus de 15 000 travailleuses marocaines franchissent le détroit de Gibraltar pour participer durant plusieurs mois à la récolte des fraises dans le sud de l'Espagne. Mercredi dernier, à l'invitation du Centre Europe - tiers monde (Cetim) et du Solifonds, deux syndicalistes marocaines ont témoigné à Genève des conditions difficiles que subissent ces ouvrières agricoles pour cueillir ces fruits que l'on retrouve dans les rayons de nos supermarchés.

« Cette importation de main-d'œuvre est basée sur des critères que l'on peut qualifier de traite humaine dans la mesure où l'Etat espagnol exige des cueilleuses d'être mère d'un enfant au moins. L'idée est de lutter contre l'immigration irrégulière puisqu'on est sûr que ces jeunes mamans retourneront auprès de leurs enfants une fois la mission accomplie », a expliqué Zaina Issayh de la Fédération nationale du secteur agricole marocain (FNSA). Ces

travailleuses viennent de zones rurales, elles ne savent souvent ni lire ni écrire et constituent une main-d'œuvre bon marché et soumise. La journée de travail, qui devrait être de six heures, est régulièrement dépassée et atteint parfois le double. Les logements sont généralement insalubres. Et il faut courber l'échine. « Elles n'ont pas le droit de parler ni d'adhérer à un syndicat. Si l'une d'entre elles dénonce l'exploitation ou des violences sexuelles, elle est renvoyée au Maroc. » Ces femmes préfèrent encore endurer cette situation que de travailler dans leur pays d'origine, où le salaire agricole journalier est de l'ordre de 8,5 euros, alors qu'il se monte à 55 euros du côté espagnol. Soumia Benelfatmi Elgarrab a travaillé durant quatorze ans à la cueillette des fraises dans la région de Huelva. « L'émigration n'est pas un choix volontaire, c'est une nécessité économique. J'ai deux filles, mon mari ne travaillait pas et je n'avais pas de quoi leur acheter des livres pour l'école. La plus grande souffrance pour une mère est

de devoir quitter ses enfants. Mais j'ai fait cela pour que, plus tard, mes filles ne revivent pas la même situation. » Soumia Benelfatmi Elgarrab a rencontré beaucoup de difficultés dans ce travail et subi des mauvais traitements, mais, aujourd'hui employée du syndicat andalou SOC-SAT, elle peut s'appuyer sur son expérience. Le SOC-SAT travaille en collaboration avec la FNSA. « Nous distribuons un tract en arabe dans lequel nous donnons des informations sur la convention collective, le salaire minimum, les droits en cas d'accident et de maladie. » Une aide du Solifonds, le fonds suisse de solidarité pour les luttes sociales, a permis au syndicat d'ouvrir un local pour recevoir les cueilleuses. « Il est difficile de parler aux travailleuses dans les champs, elles risquent d'être punies et de n'être pas réengagées l'année suivante », indique la secrétaire syndicale, qui ajoute : « En tant que syndicaliste, j'ai vu des choses pires que ce que j'ai connu comme travailleuse. Des femmes logent dans des endroits qui seraient juste bons pour des animaux. »

Mais que fait le gouvernement de gauche, emmené par Pedro Sanchez, et la ministre du Travail, la communiste Yolanda Diaz Pérez? « Des choses ont changé grâce à la pression des syndicats. Nous avons, par exemple, rencontré des travailleuses qui devaient être renvoyées après trois jours passés en Espagne seulement, elles étaient accusées de ne pas travailler assez vite, nous avons pu les changer d'employeur, ce qui n'était pas possible avant. Auparavant, les inspecteurs du travail ne faisaient pas leur job, nous pouvons désormais nous tourner vers eux. Et nous avons rencontré une délégation gouvernementale qui nous a assurés que nous pourrions nous adresser à elle en cas de difficultés. » Zaina Issayh se montre critique : « Comment un gouvernement progressiste accepte-t-il que ces travailleuses ne bénéficient d'aucun jour de repos, pas même d'un jour férié le 1^{er} mai? » questionne-t-elle. Le problème est mondial, souligne Philippe Sauvin de L'Autre syndicat, organisation romande spécialisée dans

la défense des ouvriers agricoles et des travailleurs sans papiers. « Il y a un consensus politique mondial pour que les produits agricoles soient à un bas prix. Ce sont 500 millions de travailleurs à travers le monde qui en paient la facture », déplore cet ancien paysan. Conclusion de Zaina Issayh : « Nous devons globaliser la lutte et élargir la solidarité. » ■

FRAISES EN HIVER IMPRÉGNÉES DE PRODUITS

De décembre à mars, la production de fraises requiert l'utilisation de produits chimiques puissants provoquant des allergies et des problèmes respiratoires aux travailleurs, prévient Soumia Benelfatmi Elgarrab. « Les yeux et le nez coulent, l'odeur est forte et ne disparaît pas après avoir lavé ses vêtements. Ces fraises, je ne les mange-rais pas. » ■

L'histoire relatée par des artistes kurdes

Dans le cadre des nombreux événements liés au centenaire du Traité de Lausanne, une exposition met en lumière la créativité militante d'artistes kurdes

Textes Aline Andrey

En entrant au Forum de l'Hôtel de Ville de Lausanne, le visiteur est happé par une reproduction de journal, daté de 1923, suspendue au centre de la salle. Sa Une titrée « La

Paix de Lausanne », ne peut, à la lumière du siècle écoulé, qu'être démentie. Des pages de quotidiens internationaux sont ainsi brûlées en leur milieu. Le trou représente une montagne, un environnement qui tient traditionnellement lieu de refuge pour le peuple kurde.

Cette œuvre de l'artiste Walid Siti donne le ton de l'exposition « 2+2 = Kurdst. Les choses racontées par nous! » Un titre énigmatique dont le 2+2 fait référence aux quatre régions que les Kurdes délimitent par Nord, Sud, Est, Ouest. Soit Bakur, Bachur, Rojhilat, Rojava (deux B et deux R), mais qui ne font qu'un, comme l'avait, en 1949, déclaré Qazi Mohammed, leader kurde iranien de Mahabad. Le titre est ainsi à l'image de l'exposition : foisonnant. Informations, chronologie, faits historiques ou encore témoignages, comme ceux, poignants, des femmes de la guérilla de Kobané se font écho. Au travers de peintures, de photographies, de vidéos ou encore d'installations, une vingtaine d'artistes et d'historiens se répètent pour mettre en lumière les conséquences dramatiques du Traité de Lausanne. Ils proposent ainsi d'ouvrir la voie à une re-documentation du point de vue kurde et à la renaissance d'une mémoire sociale. « A l'occasion du 100^e anniversaire de ce Traité, qui a conduit à des massacres et à un génocide culturel, l'importance de l'art, gardienne de la culture universelle, est évidente », peut-on lire dans la documentation accompagnant l'exposition. Celle-ci dénonce également les conséquences

écologiques : « Le bombardement presque quotidien des monts Zagros par un Etat voisin ou encore le mur de

800 kilomètres de long qui sépare les localités kurdes, détruisent la nature et les conditions de vie des habitants. » ■

Forum de l'Hôtel de Ville, place de la Palud 2, Lausanne. Jusqu'au 19 mai, de 10h à 18h (sauf le dimanche).

Le vendredi 26 mai 2023, dès 18h30 à l'Aula du Palais de Rumine, à Lausanne, une table ronde réunira plusieurs spécialistes autour de la question : « Au-delà du Traité de Lausanne : quelles solutions pacifiques au conflit? »

LE TRAITÉ AUSSI AU MUSÉE HISTORIQUE DE LAUSANNE

Le siècle de la signature du Traité se décline aussi au Musée historique Lausanne (MHL), du 27 avril au 8 octobre, avec l'exposition « Frontières. Le Traité de Lausanne, 1923-2023 ». Le MHL rappelle que le Traité du 24 juillet 1923, signé par les puissances occidentales, a eu lieu au Palais de Rumine après neuf mois de tractations. Il est le seul, parmi les accords passés au lendemain de la Première Guerre mondiale, à encore déployer ses effets tragiques. « D'une importance considérable pour l'histoire européenne et du Proche-Orient, il consacre la naissance de la Turquie moderne mais passe sous silence les aspirations des minorités kurdes et arméniennes. » L'exposition revient sur les temps forts et les lieux de la Conférence internationale de Lausanne de 1922 à 1923 dont le but était de remplacer le Traité de Sèvres que le gouvernement d'Atatürk ne reconnaissait plus. Le MHL présente aussi des œuvres de la plasticienne zurichoise kurde Mirkan Deniz, ainsi que des témoignages de personnes affectées par les effets du Traité, cent ans après. ■

MHL, place de la Cathédrale 4, Lausanne, du mardi au dimanche de 11h à 18h. Plus d'infos sur : lausanne.ch/vie-pratique/culture/musees/mhl.html

Le 11 mai, à 18h, conférence de Hans-Lukas Kieser, historien et professeur aux Universités de Zurich et de Newcastle, intitulée « L'anti-démocratie à la conférence de paix au Proche-Orient ».



L'œuvre de l'artiste Walid Siti donne le ton de l'exposition qui se déroule jusqu'au 19 mai au Forum de l'Hôtel de Ville de Lausanne. Des artistes kurdes s'y expriment, cent ans après que leur terre a été partagée par le Traité de Lausanne.